



**FMF-SPE**



## **Avenant 1 : pourquoi les spécialistes rejettent l'avenant**

**Actualité Spécialistes**

Publié le 15 juin 2026 par Florian Coromines

Les adhérents de la FMF ont largement rejeté l'avenant 1 à la convention médicale.

Pour les spécialistes, le principal sujet concernait l'imagerie médicale, avec des baisses tarifaires touchant les radiologues, les cardiologues et les médecins vasculaires. Malgré quelques aménagements proposés par la CNAM (diminution de l'ampleur des baisses tarifaires accompagnée de mesures de pertinence), le principe restait inchangé : réduire des tarifs conventionnels pourtant négociés il y a quelques années.

La FMF-Spécialistes refuse cette logique. Une convention ne peut pas être un contrat à sens unique où les revalorisations sont remises en cause dès que les contraintes budgétaires deviennent plus fortes. Cette méthode fragilise la confiance dans le dialogue conventionnel et menace l'équilibre économique de spécialités déjà confrontées à l'augmentation de leurs charges et de leurs investissements.

Nous partageons l'objectif d'améliorer la pertinence des soins. Les syndicats représentatifs sont prêts à travailler sur ce sujet. En revanche, la pertinence ne peut pas devenir un simple outil de réduction budgétaire ni justifier des baisses tarifaires imposées dans des délais incompatibles avec une évolution réelle des pratiques.

La FMF-Spé soutient donc les spécialités concernées et demande un moratoire sur les baisses prévues. Ce délai doit permettre une véritable concertation avec les représentants des professions afin de construire des actions de pertinence

médicalement fondées, évaluables et acceptables pour les praticiens comme pour les patients.

Dr Florian Coromines

Président FMF Spécialistes

[Bureau@fmfspe.org](mailto:Bureau@fmfspe.org)